

À L'USAGE EXCLUSIF DU PROPRIÉTAIRE FONCIER OU DU PERSONNEL AUTORISÉ DE L'ENTREPRISE

Je consens, par ma signature, à ce que des renseignements soient divulgués à la personne ou à l'entreprise désignée ci-dessous dans le but de l'aider à agir en mon nom relativement aux biens ci-dessous.

Personne ou entreprise donnant l'autorisation

Nom de l'entreprise (s'il y a lieu) : _____

J'autorise à titre de (propriétaire / membre du personnel autorisé de l'entreprise¹) : _____

Nom : _____

Poste / Titre : _____

Téléphone et courriel : _____

¹ Vous confirmez que vous avez, en tant que membre du personnel autorisé de ladite entreprise, le pouvoir de permettre la divulgation de renseignements confidentiels à la personne ou l'entreprise désignée ci-dessous pour vous représenter. En vertu du paragraphe 12(3.1) de la Loi sur l'évaluation du Nouveau-Brunswick (L.R.N.-B. 1973, ch. A-14), la Direction des Services de l'évaluation foncière se réserve le droit de refuser de fournir des renseignements à toute personne autre que le propriétaire et elle peut demander une autorisation supplémentaire du propriétaire si elle le juge nécessaire.

Tout renseignement divulgué à la suite d'une demande de la personne ou de l'entreprise désignée comme représentante doit être transmise à :

Représentant(s) autorisé(s)

Nom de la personne ou de l'entreprise : _____

Adresse postale : _____ Courriel : _____

_____ Téléphone : _____

_____ Télécopieur : _____

Numéro de compte de bien (NCB) : **Emplacement du bien :**

_____	_____
_____	_____
_____	_____

Veillez dater, numéroter et parapher par le signataire toute page supplémentaire énumérant des numéros de compte et emplacements de biens.

À L'USAGE EXCLUSIF DU PROPRIÉTAIRE FONCIER OU DU PERSONNEL AUTORISÉ DE L'ENTREPRISE

La personne ou l'entreprise désignée comme représentante, ci-dessus, est autorisée à recevoir les renseignements cochés ci-après relativement à nos biens, lesquels seraient normalement divulgués uniquement aux propriétaires.

- Tous les renseignements (y compris les éléments ultérieurs)**
Si la case « Tous les renseignements » est cochée, la personne autorisée aura un accès complet aux comptes, de la même manière que si elle était propriétaire. Si la case « Tous les renseignements » n'est pas cochée, la personne autorisée aura un accès seulement aux éléments nécessaires pour appuyer les activités autorisées.
- Réponse aux demandes de SNB, y compris les demandes et les requêtes en vertu des articles 8 et 9 de la Loi sur l'évaluation du Nouveau-Brunswick (L.R.N.-B. 1973, ch. A-14).**
- Demande de révision ou appel d'une évaluation**

Cette autorisation sera en vigueur :

- Jusqu'à la date indiquée par écrit par les personnes accordant l'autorisation (y compris les années d'imposition futures)²**
- Jusqu'à cette date :** _____
- Pour les années d'imposition suivantes :** _____

² Dans le but de protéger la vie privée des propriétaires, SNB demande un nouveau formulaire d'autorisation tous les trois ans.

La Direction des services de l'évaluation foncière de Service Nouveau-Brunswick se réserve le droit de communiquer périodiquement avec les propriétaires fonciers au sujet de l'état du mandat. Les propriétaires peuvent demander de parler à un évaluateur à tout moment pour discuter d'une évaluation.

Si le présent formulaire est signé au nom d'une entreprise ou de toute autre entité (société, association, etc.), je confirme, en y apposant ma signature, que j'ai le pouvoir d'engager ladite entreprise ou entité et d'accorder la présente autorisation à la personne désignée ci-dessus pour la représenter.

Nom (en lettres moulées) : _____

Signature : _____ Date : _____

Envoyer le formulaire dûment rempli à SNB:

Par la poste: 850 chemin Lincoln
C. P. 1998
Fredericton NB E3B 5G4

Par télécopieur: 1-506-453-4005 (en Amérique du Nord)

Par courriel au chargé des demandes de révision et appels :
app-coord-dapp@snb.ca

Questions? Communiquez avec SNB:

Appelez Service Nouveau-Brunswick au
1-888-762-8600

ou visitez
MonEvaluationFonciereNB.ca